

## Avis aux actionnaires diffusé sur notre site internet

GROUPE CREDIT COOPE

## **EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS** FR0011045145

Nanterre, le 28 mai 2025

Objet : Changement de dénomination de la SICAV "EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS"

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'Ecofi Investissements, société de gestion par délégation de la SICAV dénommée EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS (ci-après la « SICAV »), a décidé de changer la dénomination de votre SICAV.

La dénomination retenue est la suivante : ECOFI EURO AGGREGATE 3-5 ANS. Cette nouvelle dénomination reflète la stratégie d'investissement déployée par l'équipe de gestion, à savoir une gestion cherchant à obtenir une performance nette de frais de gestion réels au moins égale à celle de l'indice Barclays Euro Aggregate 3-5

ans en mettant en œuvre une stratégie ISR.

Nous attirons votre attention sur le fait que le profil rendement/risque de la SICAV reste inchangé.

Cette modification entrera en vigueur le 30 mai 2025, après avoir été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre SICAV réunie le 30 avril 2025.

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus de la SICAV. Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Par ailleurs, notre Service Clients reste à votre écoute : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients 12 boulevard Pesaro – CS10002 – 92024 NANTERRE CEDEX

Tél: 0144883924 - Fax: 0144883939 - Email: contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain CANDERLE Directeur Général



